

# La Municipalité et des chefs de service fortement égratignés par l'affaire Girardin

## Vevey

### La Commission de gestion a relevé une série de dysfonctionnements de l'administration et de l'Exécutif

«N'y a-t-il pas eu négligence dans la gestion du patrimoine financier de la Ville?» s'interroge la Commission de gestion (Coges) du Conseil communal de Vevey. Cette question légitime l'a visiblement guidée tout au long de son analyse de l'affaire Girardin. Certains l'accusent d'être allée au-delà de ses prérogatives: en plus de son annuel passage en revue de la gestion de la Ville, la Coges a en effet rendu cette année un rapport spécial pour tenter de démêler ce qui s'est passé avec les locaux de Simplon 48, dont le bail est au nom de la Ville mais occupés par la société de Lionel Girardin - Operation Project (OP) - depuis l'automne 2015.

Déjà avant cette arrivée d'OP, la Coges met en avant plusieurs dysfonctionnements de l'administration. Deux moments-clés: pourquoi n'avoir pas relogé de façon temporaire une poignée d'employés communaux (six ou sept selon la Coges) qui travaillaient à Simplon 48 mais étaient sur le point de déménager? Au lieu de cela, la Ville a signé pour cinq ans de plus à cette adresse, utilisée ensuite seulement six mois. Dégât éventuel, si aucun repreneur n'avait été trouvé: 140 000 fr. de loyers à payer dans le vide.

Deuxième souci: «24 heures» avait déjà révélé que de jeunes sociétés souhaitaient louer ces locaux, mais la Ville a traîné. Ces entrepreneurs ont relancé la Ville plusieurs fois entre l'automne 2014

et juin 2015. «Pourquoi ne pas avoir poursuivi avec eux?» s'interroge la Coges.

C'est finalement Lionel Girardin qui intégrera les lieux. À quelle date? Les Services de la Ville ne sont toujours pas au clair: septembre, octobre ou novembre 2015. Cette question est tout sauf anodine: puisque c'est la Ville qui a payé les loyers cette année-là, a-t-elle «offert» plus de 5000 fr. ou plus de 10 000 fr.?

Néanmoins, la Coges confirme une installation dès fin 2015, alors que la Municipalité s'entêtait à parler de janvier 2016. Aujourd'hui le municipal des Finances et Gérances, Étienne Rivier, concède que Lionel Girardin les occupait en tout cas en novembre, lorsque les clés

lui ont été officiellement remises - ce qui n'empêche pas qu'il y soit entré avant. La Coges s'indigne des réponses erronées données en mai par la Municipalité: «une communication dont les conclusions optimistes sont irresponsables». Ces élus s'inquiètent pour les deniers publics: si les loyers et charges ont été payés jusqu'en avril, «qu'en est-il de la situation actuelle? La Commune en tant que locataire principal a-t-elle pris des mesures pour préserver ses intérêts?»

### Syndique éclaboussée

Pour rappel, de janvier à août 2016, la Fondation Apollo a payé les loyers de Simplon 48 sans avoir jamais décidé formellement d'intégrer ces locaux.

Sur cet aspect, un fait piquant ressort: le chef du Service des finances et gérances de Vevey a dû voir que la Ville ne payait plus pour Simplon 48. Aurait-il dû s'inquiéter du fait que la Fondation Apollo ait pris le relais? En effet, ce chef de service siège lui-même au conseil de fondation d'Apollo depuis le tout début! Il n'aurait pas dû ignorer qu'une telle occupation n'était a priori pas conforme aux buts de l'institution et n'avait pas été votée par son conseil de fondation. Contacté ces jours, il n'a pas donné suite à nos appels.

Le secrétaire municipal (actuellement en arrêt maladie) semble aussi avoir eu une réaction surprenante. Quand la cheffe du Service des affaires sociales s'inquiète de la situation autour de Simplon 48, il lui écrit en septembre dernier: «il paraît délicat voire inopportun de ressortir le dossier de la pile». La Coges s'étonne du «ton de ce mail» et d'une ponctuation de «trois petits points quasi menaçants».

Problème: en copie de ce mail se trouvaient le municipal Michel Agnant et la syndique Elina Leimgruber. Le premier a tenté depuis ce moment-là de démêler la situation. En revanche, il a suffi à la seconde pour être rassurée qu'on lui explique que «tout était réglé en direct». Pire, lorsque Michel Agnant dit en avoir parlé à la Municipalité le 12 mars, la syndique répond à la Coges: «Lorsque M. Agnant nous a fait lecture d'un document de deux pages, dans les divers, la Municipalité n'a pas eu le temps de véritablement prendre position.»

Quelles seront les conséquences de ce rapport? Il est encore trop tôt pour le dire.

**Stéphanie Arboit**

## Commentaire

**Stéphanie Arboit**

Journaliste Vaud & Régions



## Transparence et argent public

Le 12 avril, le PS Vevey publiait une drôle de «note à la presse» tentant maladroitement de défendre son municipal Lionel Girardin, alors que l'affaire n'avait pas encore éclaté. Depuis, ce document a été un temps antdaté sur le site Internet pour ne plus apparaître - ce qui a été corrigé depuis. Une façon de faire qui apparaît davantage ridicule que rappelant la période où le régime soviétique gommait sur les photos les dignitaires devenus indésirables. Le PS local a aussi posté sur son site sa position sur la suspension de Lionel Girardin (avant l'ouverture de la procédure pénale), lue au Conseil

du 17 mai. Une phrase a été expurgée, la voici: le but des articles de presse sur l'affaire Girardin n'est plus d'informer mais «de créer la polémique et ainsi faire la une. Il s'agit de vendre des journaux et des articles.» Faux: le but de la presse est d'abord de fournir la transparence nécessaire à ce que tous les citoyens vivent en démocratie. Pour veiller à ce que l'argent des contribuables soit correctement utilisé. Dans la même optique, la Commission de gestion rend aujourd'hui un rapport qui confirme en tout point ce qui a été écrit par «24 heures» depuis fin avril.